



Le 12 mai 2023

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRES NATIONS

M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Dunn

M^{me} Holt

L'hon. M^{me} Dunn

ÉNERGIE

M^{me} Holt

L'hon. M. Holland

GOUVERNEMENT

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

MÉDECINS

M^{me} Landry

L'hon. M. Fitch

PERSONNEL INFIRMIER

M. LePage

L'hon. M. Fitch

SOINS DE SANTÉ

M. G. Arseneault

L'hon. M. Fitch

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. C. Chiasson

L'hon. M. Fitch

ÉCOLES

M. M. LeBlanc

L'hon. M. Hogan

M. K. Chiasson

L'hon. M. Hogan

M. J. LeBlanc

L'hon. M. Hogan

PREMIÈRES NATIONS

M. K. Arseneau

L'hon. M^{me} Dunn

M. K. Arseneau

M. K. Arseneau

L'hon. M^{me} Dunn

SOINS DE SANTÉ

M. Legacy

L'hon. M^{me} Shephard

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

M^{me} Holt

L'hon. M. Fitch

L'hon. M. Fitch

LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

M^{me} Holt

L'hon. M. G. Savoie

L'hon. M. G. Savoie

GOUVERNEMENT

M^{me} Holt

M^{me} Holt

L'hon. M. Holder

[Traduction]

PREMIÈRES NATIONS

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) :
Merci, Monsieur le président. L'une des composantes essentielles du leadership est le développement de relations, et le développement de bonnes relations commence par le respect. Nous sommes inquiets du manque de leadership au sein du gouvernement Higgs, car le développement de relations ne fait manifestement pas partie du plan de match, et le respect fondamental qu'une personne à la tête d'un gouvernement devrait avoir pour les gens du Nouveau-Brunswick n'en fait pas non plus partie. Le retard dans la négociation de contrats et les événements de vendredi dernier indiquent clairement l'absence de respect et de bonnes relations. Le personnel infirmier, le corps médical, les syndicats, les francophones, les fonctionnaires et maintenant les membres de la communauté 2ELGBTQIA+ savent bien que le gouvernement Higgs ne les respecte aucunement.

Hier encore, le manque de respect à l'endroit des dirigeants des Premières Nations était clair. Le premier ministre leur a promis que l'exploitation du gaz naturel ne se ferait qu'avec leur appui, mais il dit maintenant que nous devons simplement aller de l'avant. La ministre des Affaires autochtones nous dirait-elle quelles mesures elle prendra pour montrer du respect et réparer ces relations importantes?

L'hon. M^{me} Dunn (Saint John Harbour, ministre des Affaires autochtones, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, PC) : Par l'intermédiaire du président, je remercie la députée d'en face de la question. À titre de ministre des Affaires autochtones, je tiens à confirmer que nous consulterons les Premières Nations quant à tout développement dans la province. Il ne s'agit pas uniquement de la bonne mesure à prendre. Nous avons en outre l'obligation constitutionnelle et légale de le faire, et ce sera fait. Merci.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) :
Merci, Monsieur le président, et merci de la réponse, Madame la ministre. Je me demande, donc, si vous pouvez fournir des précisions sur les propos du premier ministre publiés hier et selon lesquels il ira simplement de l'avant sans l'appui des Premières Nations. Pouvez-vous nous aider à comprendre comment cela concorde avec ce que vous venez de dire?

L'hon. M^{me} Dunn (Saint John Harbour, ministre des Affaires autochtones, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, PC) : Par l'intermédiaire du président, je remercie encore une fois la députée d'en face de la question. Je n'ai pas été en communication avec le premier ministre ; je ne peux donc pas en dire davantage sur le contexte de ses propos. Je peux dire que nous traversons une crise mondiale liée à l'approvisionnement en énergie. Nous croyons effectivement que, compte

Questions orales

tenu de la crise, nous, au Nouveau-Brunswick, aurons l'occasion de répondre à certains besoins qui se font actuellement sentir un peu partout dans le monde.

Les arguments sont valables, mais je ne peux pas prendre la parole pour dire ici précisément que je comprends ou connais le contexte dans lequel le premier ministre a parlé de la question touchant les Premières Nations. Je suis toutefois ici pour préciser, comme je l'ai déjà fait, que je suis ministre responsable et qu'il y aura des consultations, non seulement parce que c'est la bonne mesure à prendre, mais aussi parce que c'est faire preuve de respect et que c'est la loi. Merci.

ÉNERGIE

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci de la réponse, Madame la ministre. Je vais poursuivre sur la crise énergétique, que vous avez mentionnée, car je pense qu'il s'agit d'un sujet important. Nous avons vu le premier ministre tenter de suivre diverses stratégies énergétiques en ce qui concerne TransCanada, la conversion du terminal Repsol ainsi que le versement de fonds aux Premières Nations aux fins de l'exploitation du gaz naturel, et il envisage maintenant l'hydrogène, ce dont nous nous réjouissons. Il semble que de nombreuses idées différentes liées à l'énergie soient lancées, mais qu'aucune d'entre elles ne reçoive du soutien ni ne fasse l'objet d'investissements de la part du milieu des affaires. J'espère donc que le ministre responsable pourra nous dire ce qui est prévu quant à l'élaboration d'une stratégie énergétique exhaustive assortie de composantes qui appuieront notre génération et nous dire comment l'énergie verte y sera intégrée. Merci.

L'hon. M. Holland (Albert, ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie, PC) : Monsieur le président, c'est avec plaisir que je prends la parole et réponds à des questions à la Chambre. Je tiens à souhaiter la bienvenue à la chef de l'opposition dans ses nouvelles fonctions et je me réjouis à la perspective de tenir de nombreux débats animés sur notre brillant avenir énergétique.

En ce qui a trait aux observations faites sur l'absence d'investissements du secteur privé, nous devons vraiment apporter une précision. Nous avons vu des investissements considérables du secteur privé dans le dossier des petits réacteurs modulaires. Nous parlons de promoteurs qui sont des parties prenantes à l'échelle mondiale et font un travail formidable en ce qui concerne l'hydrogène et l'énergie nucléaire. Nous avons un soutien bilatéral du gouvernement fédéral.

Je dirais que la députée d'en face a parlé de diverses questions. Si elle le voulait, nous pourrions passer toute la période des questions à les examiner individuellement. J'aimerais beaucoup parler de l'ampleur des mesures que nous prenons relativement à chacun des dossiers et de la façon dont nous veillons à ce que le Nouveau-Brunswick soit un chef de file à l'échelle mondiale en ce qui concerne l'avenir et la sécurité énergétiques.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

GOUVERNEMENT

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Pour ce qui est de l'offre du ministre, ce n'est que partie remise.

La semaine qui s'est écoulée à l'Assemblée législative a été révélatrice. Mes premières périodes des questions ont été mémorables ; je vous en remercie donc. J'espérais discuter de leadership et de transparence, mais ce qui a été révélé cette semaine, outre l'absence de leadership, c'est un manque de gestion par les ministres. Le ministre des Finances nous a dit que les gens d'en face avaient fait fi des recommandations du vérificateur général et des pratiques exemplaires en matière de passation de marchés auprès d'entreprises quant à l'attribution d'un contrat majeur parce qu'ils aimaient bien la compagnie. Le ministre de l'Éducation nous a dit que les demandes de financement se retrouvaient sur son bureau, mais qu'il n'était pas au courant de l'approbation par le ministère de fonds versés à Pride in Education, puis a nié le tout. Pour sa part, le ministre de la Santé n'était pas au courant de réductions contractuelles liées aux services de santé pour les gens du Nouveau-Brunswick. Le député d'en face nous dirait-il donc quels changements sont opérés pour éviter que de telles erreurs se reproduisent dans l'avenir?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, je tiens à remercier la chef de l'opposition de l'aimable déclaration qu'elle a faite ce matin, mais, bon sang, les choses se sont ensuite gâtées. Elle a dit que je n'étais pas au courant de la situation, mais c'est inexact. Je ne demanderai pas à la députée de retirer ses propos, mais je vais dire que, pour ce qui est du système global, il est normal que nous ayons des personnes qui négocient et approuvent des contrats. Elle se souviendra que Brian Gallant, lorsqu'il était au pouvoir, n'approuvait pas non plus de contrats ; on a donc une mémoire sélective.

Vous savez, hier, la supervision d'un adulte semblait faire défaut à l'opposition sur le plan du leadership. Les attaques politiques le montraient assez bien. Le député de Moncton-Sud a parlé de propos tenus il y a 15 ans — 15 ans. Soit il dispose de bonnes recherches... Désolé, il s'agissait du député de Moncton-Centre. Vous voyez qu'il arrive aux gens de se tromper. Monsieur le président, je parlerai plus tard au député de Moncton-Centre.

[Original]

MÉDECINS

M^{me} Landry (Madawaska-Les-Lacs—Edmundston, L) : Merci, Monsieur le président. Il y a quelques semaines, des gens de ma circonscription m'ont avisée que les deux seuls médecins du Centre de santé communautaire du Haut-Madawaska allaient fermer définitivement leur bureau à compter du 15 juillet prochain. Les gens de cette région sont désespérés, Monsieur le président.

Questions orales

Ces deux médecins servent une population d'environ 4 500 personnes, ce qui veut dire que leur départ laisse plus de 95 % de la population de Haut-Madawaska sans médecin de famille. Après vérification auprès des autorités concernées, on m'indique qu'il n'y a aucun nouveau médecin prévu pour toute la région du Nord-Ouest en 2023 et qu'il y a peu de chance qu'il y en ait en 2024.

Le ministre de la Santé pourrait-il m'indiquer quel est son plan de recrutement de médecins de famille pour la région de Haut-Madawaska?

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : En fait, Monsieur le président, nous avons de nombreux plans pour le recrutement de médecins. De fait, nous avons agi rapidement — nous avons agi prestement — à cette fin. Nous avons créé une direction de recrutement au sein du ministère de la Santé, et celle-ci a en fait connu une croissance. Elle a coordonné tout le recrutement avec les RRS et les services de soins de longue durée.

Monsieur le président, le budget global que nous avons présenté au printemps prévoyait notamment des fonds additionnels de 10,5 millions de dollars pour l'exercice de la médecine en collaboration. Nous travaillons très, très fort, et les RRS nous appuient à cet égard. Il y a dans le nord-ouest de la province une clinique où la prestation de soins se fait en collaboration et un certain nombre de médecins qui, espérons-le, travailleront ensemble en suivant un modèle qui favorisera un accès amélioré, plus rapide et élargi pour les gens de la région. Nous continuons de travailler fort au quotidien pour que les gens de la province — de l'ensemble de la province — puissent obtenir des soins de santé.

[Original]

PERSONNEL INFIRMIER

M. LePage (Restigouche-Ouest, L) : Merci, Monsieur le président. Depuis plusieurs mois, on pose des questions au ministre de la Santé quant au plan et aux résultats en matière de recrutement et de maintien. Le ministre défend la fermeture de certains services dans le Restigouche, tels que les services d'obstétriques, en raison d'un manque de personnel qualifié.

Pourtant, en date du 9 mai dernier, le Réseau de santé Vitalité n'affichait des postes vacants que pour des psychologues et des techniciens pour les services à l'alimentation, mais cela pour tout le nord de la province. Deux seuls postes sont pour Campbellton, soit un poste occasionnel pour un aide en ergothérapie et un poste à temps plein pour un superviseur en fonction des installations.

Le ministre peut-il nous confirmer le nombre de postes vacants du personnel infirmier dans la zone 5 — dans le Restigouche — et peut-il expliquer le raisonnement derrière le

Questions orales

fait qu'aucun poste de cette profession n'est affiché publiquement par le Réseau de santé Vitalité depuis le 9 mai 2023?

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Nous savons que le défi lié aux ressources humaines touche l'ensemble de la province, pas seulement les régions précises dont, semble-t-il, l'opposition parle aujourd'hui. Voilà pourquoi nous avons agi rapidement. Nous avons agi résolument. Nous avons agi de façon à recruter des infirmières et infirmiers formés à l'étranger.

Nous — le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, la ministre responsable des soins de longue durée et moi — avons en fait rencontré des représentants de l'association pour simplifier, accélérer et faciliter la venue au Nouveau-Brunswick d'infirmières et d'infirmiers formés à l'étranger. Au lieu de nécessiter des mois et des mois, voire des années, la reconnaissance des titres professionnels, nous le verrons, se fera rapidement, en quelques semaines seulement, Monsieur le président. Encore une fois, nous nous attendons à obtenir des résultats très, très bientôt.

Notre équipe de recrutement s'est rendue aux Philippines — jusqu'aux Philippines — pour recruter des gens. Elle est rentrée avec plus de 200 contrats signés par des personnes qui travailleront au Nouveau-Brunswick. Monsieur le président, encore une fois, le fait que les parlementaires d'en face disent que... Eh bien, je reviendrai sur le sujet à la prochaine question.

[Original]

SOINS DE SANTÉ

M. G. Arseneault (Campbellton-Dalhousie, L) : Merci, Monsieur le président. Les services d'obstétriques à Campbellton ne sont plus offerts depuis le 5 avril 2020, alors que cela devait être une fermeture temporaire.

[Traduction]

La fermeture devait être temporaire. Les services d'obstétriques ont été suspendus il y a trois ans. J'aimerais poser la question suivante au ministre : Pour quand pouvons-nous prévoir la reprise des services? Quel est le plan pour les services d'obstétriques?

[Original]

Quel est le plan pour les services d'obstétriques?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

Il est inacceptable que, trois ans plus tard, les services n'aient pas repris. Merci.

[Original]

Merci.

[Traduction]

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Nous constatons la stratégie aujourd'hui. C'est correct. Cela me va.

Les services d'obstétriques sont très importants dans votre région. Encore une fois, si nous examinons des ressources qui étaient notamment nécessaires pour que les gens aient accès à des services sécuritaires, fiables et sûrs, nous pensons à certains des résultats du gouvernement Gallant. Le député de Moncton-Centre a ouvert la voie pour que nous puissions parler d'événements survenus il y a 15 ans et commencer à poser des questions sur les mesures prises. Eh bien, Brian Gallant n'a jamais recruté de médecins ni de personnel infirmier. Les résultats sont clairs. Il a consacré des fonds à UNB, et savez-vous combien de personnes additionnelles ont obtenu leur diplôme en sciences infirmières par suite de cet investissement? Aucune. La prestation de services d'obstétriques nécessite du personnel infirmier. Sans personnel infirmier, il est difficile d'assurer des services d'obstétriques.

Monsieur le président, nous pouvons mettre en cause la nouvelle chef du Parti libéral et lui demander si les décisions prises par Brian Gallant relativement à la santé étaient des décisions fondées sur ses conseils ou son cautionnement.

[Original]

M. C. Chiasson (Victoria-La-Vallée, L) : Monsieur le président, cette semaine, nous avons établi que les femmes de ma circonscription qui ont besoin d'un test Pap et qui n'ont pas de médecin de famille n'ont nulle part où aller. Les personnes qui vivent une crise de santé mentale n'ont nulle part où aller. Les personnes qui ont besoin d'une dialyse rénale doivent voyager jusqu'à une heure pour recevoir cette intervention médicale vitale, à leurs propres frais et souvent au détriment de leur santé. Les personnes qui ont besoin de services d'oncologie sont souvent confrontées au même dilemme.

Le ministre de la Santé aime se vanter de toutes les merveilles qu'il réalise dans le domaine des soins de santé. Une grande partie de notre population vit dans de petites collectivités rurales. Nous entendons le ministre de la Santé parler de tout ce qu'il fait, mais il existe encore d'énormes lacunes dans les soins de santé en milieu rural. Qu'est-ce que le ministre me suggère de dire aux gens de ma circonscription qui n'ont pas accès aux soins de santé?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Eh bien, Monsieur le président, merci beaucoup. Je suis reconnaissant au député de Grand-Sault de sa question. Il est intéressant que le député de Grand-Sault ait demandé : Pourquoi agissez-vous de façon si politique? Bon, maintenant, nous voyons encore des attaques. Je ne sais pas comment la question serait évaluée. Nous avons vu le député de Kent-Sud prendre la parole et tenir des propos politiques. Il a lancé de vives attaques personnelles contre certains de nos collègues. Bon, encore une fois, inutile de tenter de paraître doux et innocent. Le député faisait partie du gouvernement Gallant. Il était là. Il était là quand Brian Gallant a fait fi des soins de santé — quand il a fait fi des soins de santé. Il a consacré de l'argent à des mesures relativement auxquelles aucun résultat n'était attendu. Il y avait des lettres de mandat qui n'ont jamais été envoyées.

Monsieur le président, nous travaillons très fort et sans relâche. Je ne constate aucun leadership de l'autre côté. De ce côté-ci, je constate une vision claire et concise. Elle consiste à faire en sorte que les soins de santé soient accessibles en temps opportun, dans un lieu raisonnable...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Merci, Monsieur le ministre.

[Original]

ÉCOLES

M. M. LeBlanc (Restigouche-Chaleur, L) : Merci, Monsieur le président. Le rapport de 2022 sur la pauvreté infantile au Nouveau-Brunswick, du Human Development Council, révèle que la région Chaleur et le Restigouche ont les taux de pauvreté infantile les plus élevés de notre province. À Belledune, par exemple, le taux de pauvreté chez les jeunes atteint 35,7 %, soit plus du double de la moyenne provinciale. En 2019, une étude menée dans la région Chaleur a révélé que 1 766 enfants n'ont pas accès à un petit-déjeuner tous les matins.

Voici ma question au ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance : Pouvez-vous expliquer pourquoi, dans aucune école de la circonscription de Restigouche-Chaleur, les enfants n'ont accès au programme des petits-déjeuners dans les écoles mis en place par le gouvernement?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Merci, Monsieur le président. Comme je l'ai dit hier, et la réponse n'a pas changé, il y a 50 écoles dans notre province qui n'ont aucun programme alimentaire. Nous y travaillons. Parmi ces écoles, 19 sont dans le secteur francophone et 31 sont dans le secteur anglophone. Nous continuerons à travailler à la création d'un programme

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

alimentaire pour tous nos élèves, parce qu'un élève qui n'a rien à manger en est un de trop. Merci, Monsieur le président.

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Monsieur le président, pour une cinquième année consécutive, le gouvernement n'a pas prévu investir pour achever les travaux de modernisation de la Polyvalente W.-Arthur-Losier, à Tracadie. Un projet de 17,6 millions a débuté en 2015 et devait s'échelonner sur une période de cinq ans. Cela veut dire que le groupe de plus de 700 élèves fréquentant cette école secondaire devra attendre encore pour avoir accès à de nouveaux laboratoires de sciences, à un nouveau gymnase et à un nouvel ascenseur.

Achever les deux dernières phases du projet à mi-vie améliorera non seulement l'environnement éducatif de nos jeunes mais cela ajoutera aussi 30 ans de vie à ce bâtiment construit en 1969. Monsieur le président, le bon sens dit que, plus nous attendons pour achever un projet, plus les coûts vont augmenter.

Alors, le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance s'engage-t-il cette année à faire une priorité de ces deux dernières phases afin que nous puissions tourner la page sur un projet qui aurait dû être achevé en 2020? Merci, Monsieur le président.

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Encore une fois, il y a 296 écoles dans notre province. Je comprends que nous avons déjà entrepris certains projets à mi-vie pour améliorer ces écoles, mais nous avons vu notre population croître à une vitesse incroyable. C'est quelque chose que nous n'avons jamais vu auparavant. Donc, il faut construire de nouvelles écoles. Il faut relever ce grand défi que nous avons dans notre province. Je peux assurer au député d'en face que nous allons continuer à travailler à ce projet à mi-vie, mais ce ne sera peut-être pas cette année. Merci, Monsieur le président.

M. J. LeBlanc (Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé, L) : Monsieur le président, dans l'optique de la politique 713, les élèves et le personnel enseignant de la Polyvalente Louis-J.-Robichaud ont démontré un grand respect envers la politique d'inclusion pendant plusieurs années. Le personnel enseignant et les élèves se voient maintenant vivre des moments de confusion et d'incertitude envers des changements possibles. Ma question au ministre est la suivante : Peut-il nous rassurer que cette politique 713 sera respectée telle que proposée pour nos écoles?

L'hon. M. Hogan (Carleton, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, PC) : Monsieur le président, je remercie le député d'en face pour sa question. La réponse est tellement simple : Oui.

[Traduction]

PREMIÈRES NATIONS

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Monsieur le président, hier matin, c'est-à-dire des semaines après que le premier ministre a promis aux gens du Nouveau-Brunswick qu'il n'ouvrirait pas la voie à l'industrie de la fracturation au Nouveau-Brunswick sans la participation des Premières Nations, nous avons appris à notre réveil que le premier ministre était parti en Europe et avait dit à des reporters qu'il devrait simplement trouver une façon d'aller de l'avant si les Premières Nations ne consentaient pas à la fracturation. Les chefs mi'kmaw ont répondu en disant que, encore une fois, le premier ministre avait montré son manque de considération pour les droits des Mi'kmaq et les engagements qu'il a pris. Est-ce la façon normale de procéder, Monsieur le président? Le premier ministre part en Europe et traite les chefs avec mépris.

Y a-t-il même un processus à suivre pour mener des consultations sérieuses — des consultations sérieuses — auprès des Premières Nations, et pas seulement des consultations menées en raison d'une exigence constitutionnelle? La ministre des Affaires autochtones estime-t-elle que la façon de faire constitue une façon acceptable de communiquer avec les Premières Nations?

L'hon. Mme Dunn (Saint John Harbour, ministre des Affaires autochtones, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, PC) : Par l'intermédiaire du président, je remercie le député d'en face de la question. Je crois avoir précisé précédemment ma position par suite d'une question posée plus tôt sur le sujet, mais je vais réaffirmer encore une fois qu'il y a un processus de consultation. Il y aura des discussions et des consultations sérieuses. Comme je l'ai dit précédemment, je suis ministre responsable du dossier. Le tout sera fait respectueusement, sérieusement et en collaboration avec les Premières Nations.

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Vous n'avez pas répondu à la question.

(Exclamations.)

M. K. Arseneau (Kent-Nord, V) : Non.

La façon de faire constitue-t-elle une façon acceptable de communiquer avec les Premières Nations au Nouveau-Brunswick? Monsieur le président, la ministre est-elle même à l'écoute des chefs mi'kmaw et wolastoqey? Leurs déclarations d'hier ne sauraient être plus claires. Le chef Allan Polchies a dit : L'obligation légale concernant le consentement des peuples autochtones ne peut être court-circuitée. Le chef Tim Paul, de Wotstak, a dit : Cet homme a manqué à sa parole à répétition et a tenté d'utiliser nos propos contre nous ; il n'est un partenaire approprié à aucun égard. Le chef Gabriel Atwin, de Bilijk, a dit que la façon de

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

faire était choquante et régressive et que le premier ministre n'avait même pas eu le courage de tenir de tels propos de ce côté-ci de l'Atlantique. La chef Patricia Bernard, de Matawaskiye, a dit : On ne peut pas avoir confiance que l'homme du milieu pétrolier tienne sa parole. Comment la ministre des Affaires autochtones peut-elle défendre le premier ministre, et quel message la ministre des Affaires autochtones souhaite-t-elle transmettre aux dirigeants des Premières Nations...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

L'hon. M^{me} Dunn (Saint John Harbour, ministre des Affaires autochtones, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, PC) : Par l'intermédiaire du président, je remercie le député d'en face de la question. Si je prenais la parole ici et formulais un jugement sur chacune des personnes à la Chambre — ou même à l'extérieur de la Chambre — en fonction de propos que j'ai entendus, ce serait bien malheureux. Je pense que cela s'applique à un certain nombre de personnes à la Chambre. Je ne prendrai pas la parole ici pour défendre des propos du premier ministre que je n'ai pas entendus de mes propres oreilles et dont j'ignore le contexte.

Je vais dire ce que j'ai déjà dit. Nous aurons, je le répète, des discussions sérieuses avec les Premières Nations. Il y a un processus de consultation, que nous avons en fait élaboré au sein de notre ministère en consultant les Premières Nations. Nous respecterons la loi et nos obligations constitutionnelles. Ce que nous voulons par-dessus tout, ce sont des relations respectueuses avec les Premières Nations. Merci.

SOINS DE SANTÉ

M. Legacy (Bathurst-Ouest—Beresford, L) : Monsieur le président, l'hôpital régional de Bathurst traverse une crise liée à son engorgement. Aucune chambre n'est disponible, et nous entendons parler d'interventions chirurgicales transférées à d'autres hôpitaux et de personnes qui doivent se déplacer pour faire leur travail, notamment des médecins. Pendant une réunion de comité, la ministre du Développement social a confirmé que le problème était lié au fait que les malades qui reçoivent des soins de longue durée occupaient toutes les chambres. Elle a confirmé pendant la réunion que, par suite de mesures prises par son ministère, nous constaterions des améliorations d'ici à la mi-mai. Nous sommes maintenant le 12 mai. Nous entendons beaucoup parler de membres du personnel qui ressentent de la pression à l'hôpital. La ministre confirmerait-elle qu'elle atteindra l'objectif et que nous constaterons des améliorations dans les prochains jours?

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale, PC) : Je suis reconnaissante au député de Bathurst de sa question. La situation est évidemment très grave et très urgente. Vous savez, la situation est aggravée par la fermeture de lits dans le Réseau Vitalité et par la

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

pénurie de personnel dans certaines régions. Je peux assurer au député que le travail est en cours. Le foyer de soins accueillera d'autres pensionnaires. De plus, nous travaillons avec des foyers de soins spéciaux pour qu'ils obtiennent les permis et disposent du soutien nécessaires à la prise en charge de davantage de soins plus aigus. Tout le travail avance. J'en suis très contente. Le personnel continue chaque semaine de me fournir des conseils et de me donner un compte rendu de la situation. Je peux assurer au député que la situation évolue déjà et que nous constaterons des améliorations à l'hôpital de Bathurst. Merci, Monsieur le président.

[Original]

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. J'aimerais poser une question au ministre de la Santé au sujet de certains de ses commentaires. Il a dit qu'il y aurait une clinique collaborative dans le Nord-Ouest, mais, d'après le discours du trône, on aurait pensé que ces premières cliniques seraient mises sur pied dans le comté de Charlotte, à Fredericton, à Sussex et à Dalhousie.

[Traduction]

Le ministre éclaircirait-il la question? Vouliez-vous parler de la clinique devant être établie à Dalhousie quand vous parliez d'une clinique collaborative dans le Nord-Ouest?

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Monsieur le président, merci encore une fois. Les médecins exercent ici au Nouveau-Brunswick dans divers cadres. Ils peuvent exercer à titre individuel, exercer la médecine familiale, exercer dans un hôpital ou exercer en collaboration. Les idées présentées comprendront toutes les diverses sphères, tous les divers types. Je sais qu'un certain nombre de médecins dans le Nord-Ouest envisagent diverses possibilités et qu'un certain nombre de praticiens exercent à titre individuel. Je pense que, dans un avenir assez rapproché, nous verrons un assez grand cabinet de médecine familiale qui permettra à de très nombreuses personnes de consulter un médecin en temps opportun.

Monsieur le président, encore une fois, notre gouvernement est celui qui va de l'avant relativement aux soins de santé. Nous pouvons examiner les initiatives que nous avons présentées et qui permettent de régler la situation, notamment sur le plan des ressources humaines. Encore une fois, à l'époque du gouvernement Gallant, dans Moncton-Centre...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Merci, Monsieur le président. Je vais vous donner l'occasion de parler durant une autre minute, Bruce, si vous le voulez. Désolée, Monsieur le ministre Fitch — Monsieur le ministre de la Santé. Bon, j'apprends. J'apprends.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Vous avez parlé de 10,5 millions de dollars consacrés précisément à l'exercice en collaboration, aux quatre cliniques que nous avons mentionnées, ce qui me semble présenter un contraste étrange avec les quelque 50 millions de dollars prévus pour une prison à Fredericton. Les 10,5 millions de dollars seront répartis entre les quatre endroits que j'ai déjà mentionnés, lesquels figurent dans le discours du trône — le comté de Charlotte, Fredericton, Sussex et Dalhousie —, et peut-être d'autres endroits maintenant, selon l'impression que donne la réponse que je viens d'entendre du ministre. Préciserez-vous comment les 10,5 millions de dollars consacrés à l'exercice en collaboration seront répartis? Puisqu'il faut apparemment 50 millions de dollars pour tenter de construire une prison à Fredericton, 2,5 millions de dollars, c'est peu pour établir une clinique, même si les fonds sont répartis équitablement. Merci.

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Vous savez, je tiens à féliciter la nouvelle chef de l'opposition de sa première semaine à l'Assemblée législative. Elle a fait deux ou trois erreurs.

(Exclamations.)

L'hon. M. Fitch (Riverview, ministre de la Santé, PC) : Oui, allez-y. Toutefois, vous savez, Monsieur le président, en résumé... Lorsque nous avons étudié les prévisions budgétaires, nous les avons examinées poste par poste. Soit les parlementaires d'en face disposent de recherchistes qui peuvent vérifier ce qui s'est fait il y a 15 ans et font de bonnes recherches — j'en suis content —, soit des gens doivent se défaire des journaux qu'ils gardent dans leur sous-sol. Les gens d'en face peuvent par ailleurs réexaminer les prévisions budgétaires, qui expliqueront le tout. Les fonds consacrés à la rémunération des médecins et à l'établissement de cliniques ne viennent pas que d'une seule source.

Je sais que l'une des questions sur lesquelles nous nous pencherons concerne la prestation de ressources additionnelles pour des médecins, notamment par le recrutement de personnel infirmier praticien et de personnel administratif — des mesures auxquelles Brian Gallant n'a jamais pensé. Il ne pensait qu'à créer un autre conseil et à y nommer des amis et il se disait que tout irait pour le mieux.

LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick sont fiers de vivre dans la seule province officiellement bilingue du Canada. Nous avons vu à tant de reprises, surtout récemment, que les gens du Nouveau-Brunswick tiennent à cœur l'apprentissage du français à l'école et qu'il est important pour eux de célébrer, de faire rayonner et de protéger la langue et la culture aux quatre coins de notre province unique.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

Notre équipe aimerait que le projet de loi 37, la *Loi concernant la Loi sur les langues officielles*, soit adopté à l'unanimité à la Chambre. Nous avons entendu dire que des changements pourraient être apportés au projet de loi afin de rendre ce consentement unanime possible. Cela nous donne de l'espoir. Alors, s'il vous plaît, le député d'en face pourrait-il nous dire quand nous pouvons nous attendre à ce que le projet de loi 37 soit débattu et si des amendements seront proposés afin de nous assurer que nous renforçons la loi et que nous avançons dans l'unité?

L'hon. M. G. Savoie (Saint John-Est, ministre responsable de la Francophonie, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Cela me fait plaisir de répondre à cette question.

[Traduction]

En tant que gouvernement, nous sommes très fiers du travail accompli quant à...

Excusez-moi, j'ai un chat dans la... Mes allergies ce matin...

(Exclamations.)

L'hon. M. G. Savoie (Saint John-Est, ministre responsable de la Francophonie, PC) : Un mal de gorge — d'accord? Excusez-moi, Monsieur le président, mes allergies me causent des soucis ce matin.

Nous sommes très fiers du travail accompli quant au projet de loi 37, plus précisément en ce qui concerne le secrétariat. Je peux assurer à la chef de l'opposition que le travail se poursuivra, que nous examinons activement tous les amendements présentés et que nous continuerons de travailler en visant l'harmonie que nous souhaitons dans la province sur le plan linguistique.

Au bout du compte, le bilinguisme dans notre province a 50 ans. Voilà 50 ans que nous ne travaillons pas ensemble en tant que province. Il est donc bien d'entendre la chef en face indiquer que nous visons l'unité et la collaboration à la Chambre dans le dossier. Merci.

GOUVERNEMENT

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Ce que le greffier aux comités m'a dit lundi me vient à l'esprit — c'est la « période des questions » et non la « période des réponses ». C'est clair.

Notre équipe a posé des questions précises et sincères sur les progrès réalisés ou le manque de progrès, des engagements précis pris par le gouvernement, des chiffres qu'il a

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

présentés et sur des programmes mis de l'avant. L'absence persistante de réponse à ces questions favorise un cynisme que je vois grandir à un rythme alarmant au sein de la population du Nouveau-Brunswick.

Je ne perdrai toutefois pas espoir. Je crois fermement que l'Assemblée législative et la politique peuvent et doivent favoriser le bien commun et être un moteur de changement positif dans notre province. Notre équipe demeurera présente au quotidien pour demander les réponses que les gens du Nouveau-Brunswick veulent obtenir et pour défendre les priorités et les intérêts de tous les gens du Nouveau-Brunswick.

(Exclamations.)

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

M^{me} Holt (Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, chef de l'opposition officielle, L) : Je sais que des parlementaires d'en face sont du même avis. Ma question est donc la suivante : Qui est de mon côté?

L'hon. M. Holder (Portland-Simonds, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, PC) : Merci, Monsieur le président. Vous savez, je remercie la députée d'en face de la question, car de nombreuses bonnes choses se passent actuellement dans la province. Prenez la présence de notre premier ministre en Europe à l'heure actuelle. Le port de Belledune et le port de Rotterdam ont signé une entente. Cela s'est concrétisé largement en raison du fait que, après la fermeture de la fonderie dans le Nord, nous disposons d'un comité d'adaptation. Nous avons saisi la balle au bon.

Monsieur le président, nous avons fait des investissements stratégiques dans le port de Belledune. Savez-vous quoi? À cela s'ajoutent les investissements stratégiques que nous faisons dans le port de Saint John. De telles mesures sont prises parce que le parti de ce côté-ci de la Chambre — le parti de MM. Flemming, Hatfield, Lord, Alward et Higgs — croit que le Nouveau-Brunswick est fort et que toutes les régions de la province sont fortes. Nous demandons au Parti libéral de se joindre à nous. J'espère qu'il le fera. Autrement, il passera comme un jour d'été la fin de semaine de la fête du Travail.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Merci, Mesdames et Messieurs les parlementaires. Le temps consacré à la période des questions est écoulé.